

IF – Avril. 2017

Utiliser le budget formation de votre société ou de votre employeur pour financer les formations à L'Investissement Français et quelques mois d'abonnement au site réservé aux abonnés

Nous avons été sollicités par un organisme de formation pour créer une formation à **La Valorisation d'Entreprise**, à partir de nos modules « Investisseur Débutant ».

Sept modules constituent cette formation d'une durée totale de 24 heures.

À l'issue de cette formation, vous saurez identifier la solidité financière d'une entreprise et effectuer les opérations et retraitements nécessaires pour la valoriser.

Elle est entièrement accessible en ligne.

À son terme des codes d'accès pour une durée de 5 mois vous sont communiqués pour accéder gratuitement au site de L'Investisseur Français réservé aux abonnés, et ainsi poursuivre les acquis de votre formation dans un environnement propice à leur application.

À notre connaissance, les trois profils éligibles à la prise en charge de cette formation par les OPCA sont les suivants :

- Les gérants ou dirigeants d'entreprise,
- Les autoentrepreneurs,
- Les salariés dont le métier concerne l'univers de la finance.

Si cette option vous intéresse, veuillez nous l'indiquer par mail à l'adresse contact@investisseurfrancais.com en indiquant vos coordonnées, nous vous mettrons en relation avec le partenaire en charge de ce programme.
